



OUVRIERS SPÉCIALISÉS DANS L'ÉLEVAGE ET OPÉRATEURS DE MACHINERIES AGRICOLES

CNP 84120

Les ouvriers spécialisés dans l'élevage exécutent des programmes d'alimentation, de santé et d'élevage dans les fermes d'élevage. Les opérateurs de machineries agricoles font fonctionner et entretiennent l'équipement agricole.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Limitées

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

-7

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

S.O.

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Un diplôme d'études secondaires ou une formation en cours d'emploi

EMPLOYÉS

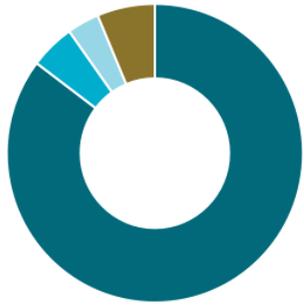
698

SALAIRE MOYEN

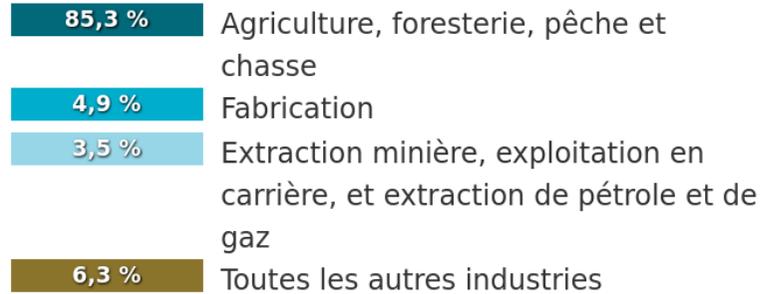
36 800 \$



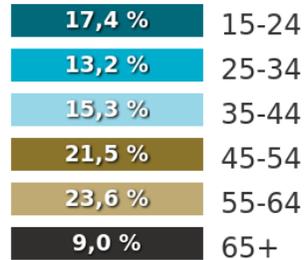
Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE



EMPLOI SELON L'ÂGE



ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Conducteur/Conductrice De Machinerie Agricole
- Conducteur/Conductrice De Moissonneuse
- Entraîneur/Entraîneuse De Chevaux
- Gardien/Gardienne De Troupeau Laitier
- Inséminateur/Inséminatrice
- Porcher/Porchère

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

Les ouvriers spécialisés dans l'élevage du bétail

- effectuer ou assister aux activités d'élevage des animaux de ferme;
- mettre en oeuvre des pâturages ou des programmes d'accouplement en parquets;
- élaborer et mettre en oeuvre des programmes alimentaires;

Les opérateurs de machinerie agricole

- faire fonctionner l'équipement et les machines agricoles pour labourer le sol, planter, cultiver et récolter les cultures, et charger et décharger les cultures ou les conteneurs de matériaux;
- effectuer la maintenance des équipements et des machines;